Séminaire sociolinguistique

Francophonies africaines, dynamiques migratoires, biographies langagières et (in)sécurité linguistique

Mercredi 30 mai 2018

Salle Belon (Bibliothèque Universitaire, R-d-Ch.), 10h-16h30

Le Mans Université

Journée organisée par le **CREN-Thème 2 : *Plurilinguismes, éducations, sociétés***, dans le cadre du **séjour de recherche à l'Université du Mans** du sociolinguiste **Abou Bakry KEBE** de l'Université Gaston Berger (UGB), Saint-Louis du Sénégal, Laboratoire RSD (Recherches Sociolinguistique et Didactique).

Avec la coopération et le soutien financier du **Centre de Ressources en Langues** (**CRL**), Le Mans Université.

Programme de la journée

10h-10h45 : Abou Bakry Kébé, RDS, Université Gaston Berger, Saint-Louis du Sénégal : ***Normes du français et (in)sécurité linguistique : différentes figures de locuteurs légitimes en tension.***

10h45-11h30 : Julien Kilanga Musinde, EA 7457 CIRPaLL, Université d'Angers : ***Biographie langagière, Francophonie et conscience plurilingue en contexte africain.***

Pause-café

11h45-12h30 : Mamadou Diop, EA 2661 CREN, Le Mans Université
Politiques linguistiques et éducatives au Sénégal.

Petit buffet déjeunatoire offert et organisé par le Centre de Ressources en Langues

14h-14h45 : Valentin Feussi, EA 4428 DYNADIV, Université de Tours
Une perspective expérientielle de l'insécurité linguistique : quels enjeux pour l'appropriation des langues en francophonies africaines ?

14h45-15h30 : Aude Bretegnier, EA 2661 CREN, Le Mans Université
Insécurité linguistique, conflictualité relationnelle aux langues, à partir de quelques histoires de langues

Pause-café

15h45-16h30 : Jean-François Bourdet, EA 2661 CREN, Le Mans Université :
La langue de l'autre, écriture littéraire en francophonie africaine.

Séminaire ouvert à tout(e)s dans la limite des places disponibles. Si vous souhaitez y assister, merci de vous mettre en contact avec : Aude Bretegnier, aude.bretegnier@lemans.fr.

Résumés des communications

Normes du français et (in)sécurité linguistique : différentes figures de locuteurs légitimes en tension

Abou Bakry KEBE, RDS, Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis du Sénégal

La légitimité des usages et des normes est particulièrement importante dans le contexte de l'Afrique francophone où la norme de référence pour le français est exogène, portée par la scolarisation en français et le statut de langue officielle.

Une enquête récente (2018) réalisée par nous -mêmes (Sénégal) et F. Leconte (France) montre des tensions autour de la figure du locuteur légitime du français entre l'usager ayant vécu en France et le lettré au Sénégal. Quelles incidences ces tensions peuvent-elles avoir dans les pratiques et représentations liées au français ? Si l'on sait que la question des normes est souvent corrélée à celle de l'(in)sécurité linguistique, comment celle-ci se manifeste-t-elle et en quoi elle diffère des formes d'(in)sécurité linguistiques jusque-là observées au Sénégal ?

Biographie langagière, Francophonie et conscience plurilingue en contexte africain

Julien Musinde KILANGA, EA 7457, CIRPaLL, Université d'Angers

Quatre syntagmes, « biographie langagière, Francophonie, conscience plurilingue et contexte africain », mais aussi une conjonction de sens qui oriente l'articulation de notre réflexion. La biographie langagière est à saisir comme l'histoire ou l'itinéraire langagier des locuteurs des langues. La conscience plurilingue fait partie « du moi profond » du locuteur et conditionne le choix des langues à utiliser dans des contextes spécifiques comme le contexte africain qui nous sert de cadre d'illustration.

Notre communication se propose de cerner les contours de la biographie langagière avec comme toile de fond des exemples tirés du contexte africain, de mettre en exergue la conscience plurilingue de ces différents cas et le lien à entretenir entre ces différents concepts avec la Francophonie à comprendre comme le siège du plurilinguisme où la langue française est en contact avec d'autres langues. La réflexion se termine par la présentation d'un projet d'une recherche-action qui exploite ces concepts clés.

Politiques linguistiques et éducatives au Sénégal

Mamadou DIOP, EA 2661 CREN, Le Mans Université

A la suite des travaux menés sur le contact des langues dans l'espace francophone, et en prenant pour exemple les cas du Sénégal et du Cameroun (Moreau. 1994 ; Thiam, 1995 ; Féral, 1996 ; Daff, 2004 ; Chaudenson, 2004), nous envisageons d'analyser les conséquences des décisions politiques sur les statuts et pratiques linguistiques. A savoir si ces mesures ont une incidence positive ou pas sur les comportements linguistiques des locuteurs, ou à l'inverse les usages et les pratiques sont influencés par d'autres facteurs sociolinguistiques ?

Il s'agira d'interroger le rapport entre langues et sociétés dans deux paysages sociolinguistes clairement situés dans la perspective de comprendre si le contact des langues est générateur des phénomènes de déviations phonétiques, de calques et d'alternance codique. Cet état de fait nous amènera à voir si ces deux États sont favorables à la prise en compte des langues nationales dans leurs systèmes éducatifs ? D'autre part, en partant de l'idée que la gestion des langues est une affaire éminemment politique, nous nous attacherons à voir si le statut de langues nationales peut aller en soi sans leur garantir des fonctions précises. D'où la nécessité de regarder comment ces deux pays francophones entendent trouver des palliatifs durables à la crise de l'école pendant qu'elle doit faire face aux obligations qui lui impose le monopole dans le domaine de la diffusion du français.

Une perspective expérientielle de l'insécurité linguistique : quels enjeux pour l'appropriation des langues en francophonies africaines ?

Valentin FEUSSI, EA 4428 DYNADIV, Université de Tours

La conception la plus fréquente de l'IL repose sur un point de vue psychosociologique : c'est un sentiment (Gueunier, Genouvrier et Khomsi, 1978 ; Francard, 1993). Sur le plan de la recherche sociolinguistique et didactologique, les rapports aux langues sont appréhendés à partir d'approches instrumentales (enquêtes ethnographiques notamment) et le processus de signification à partir d'un point de vue explicatif.

Un point de vue différent serait de réfléchir à une conception de l'IL qui, en englobant le précédent point de vue, l'adosse plutôt à des expériences humaines, dans une perspective partiellement délinguisée. C'est ce que permettent les perspectives phénoménologiques et herméneutiques (Romano, 2010), qu'on peut situer dans le prolongement de la notion de « caractère » des langues (Humboldt, 1974, 2000). Elles ouvrent la voie à la possibilité d'envisager l'IL sous l'angle de l'investissement de la personne insécure, dans sa traduction du monde. Cette option permet la valorisation de processus expérientiels dans les rapports aux langues, dans la perspective présentée par Manessy (1994a et b) en francophonies africaines, notamment par les notions de vernacularisation et de sémantaxe. Un prolongement de cette optique ferait de la réflexivité une option pertinente pour travailler autrement les rapports aux langues en contextes didactiques/didactologiques en Afrique francophone.

Insécurité linguistique, conflictualité relationnelle aux langues, à partir de quelques histoires de langues

Aude BRETEGNIER, EA 2661 CREN, Le Mans Université

La notion d'« insécurité linguistique » (IL) est à la source de mes recherches, centrale dans ma thèse sur le terrain réunionnais (1999), puis que j'ai cessé d'étudier *en soi* pour l'explorer *en lien*, articulée à d'autres ressentis épilinguistiques conflictuels, de honte, d'illégitimité (Boudreau 2016), de culpabilité (Lafont 1971), d'auto-odi (Alén Garabato & Colonna 2016), qui lui donnent sens, peuvent en constituer une dimension, une source et/ou un moteur, que j'articule désormais dans une notion de « conflictualité relationnelle aux langues » (Bretegnier 2016), qui inscrit de manière plus complexe le questionnement dans le rapport construit non plus à *une* langue, mais dans la relation, *entre* des langues inégalement légitimées et investies, dans « l'entre-deux » (Sibony 1991) de ces langues. Je travaille dans la perspective qualitative d'une théorisation empirique, en collectant par entretiens biographiques-épilinguistiques des *histoires de langues* marquées par des problématiques de *pluralités linguistiques inégalitaires*, dont je présenterai ici quelques exemples faisant apparaitre différentes *figures* d'insécurité linguistique, de conflictualité relationnelle aux langues, diversement bloquante ou source de créativité.

La langue de l'autre, écriture littéraire en francophonie africaine

Jean-François BOURDET, Le Mans Université

La communication dégagera les enjeux liés aux trajectoires d'écrivains africains de langue française. Choisir le français, langue de l'ancien colonisateur peut certes s'expliquer par des raisons contextuelles (mode d'édition et de diffusion, empreinte académique d'une langue d'éducation), mais cela renvoie aussi à un rapport contrasté avec la/les llangue(s) maternelle(s) des écrivains africains (peul, bambara soninké, etc.). L'écriture trouve alors les moyens de faire place "en creux" à ces langues absentes" pourtant référentielles des univers narratifs mis en scène.